

Pathologies liées aux perturbateurs endocriniens : retour sur une conférence très éclairante

6 mars 2026

Mardi 3 mars, le Conseil de développement de Liffré Cormier Communauté a organisé une conférence -débat sur « les phtalates », au cinéma Saint-Michel de Liffré. Cet événement a réuni une cinquantaine de participants. L'intervenant, le docteur Jean-François Harlet, membre du Réseau national « Environnement Santé », a présenté les résultats de plusieurs études scientifiques qui montrent en quoi ces substances chimiques utilisées comme plastifiants dans les objets de consommation courante, sont désormais identifiées comme d'importants perturbateurs endocriniens.

On retrouve en effet les phtalates dans les produits en PVC souple (revêtements de sol, jouets...), dans les contenants alimentaires (bouteilles en plastique...), dans les produits cosmétiques (parfums, vernis...), dans les produits d'entretien (détergents, désodorisants...). D'autres perturbateurs endocriniens issus d'autres substances chimiques sont aussi présents dans des lingettes et les couches jetables, dans les textiles imperméabilisants, dans certains ustensiles de cuisine (poêles antiadhésives...), les films alimentaires, les peintures, les colles, les pesticides et même dans les pots de yaourts.

L'intervenant a expliqué « *qu'en raison de leur caractère volatile, ces substances migrent des objets vers l'environnement et pénètrent dans le corps humain par ingestion, inhalation ou contact cutané. De plus, la chaleur facilite cette migration, « c'est pourquoi, il est important d'arrêter de réchauffer au micro-ondes des aliments contenus dans des boîtes ou des emballages en plastique. Par ailleurs, les phtalates sont généralement éliminés en quelques heures ou quelques jours par l'organisme. Mais cela ne signifie toutefois pas qu'ils sont sans danger, car une exposition quotidienne peut maintenir une présence quasi permanente dans le corps.* »

Contrairement aux idées reçues, la qualité de l'air intérieur est donc souvent bien plus mauvaise que celle de l'air extérieur, car ces substances sont très présentes dans nos maisons, nos voitures et dans les équipements publics (crèches, gymnases...).

Les conséquences sur la santé sont très préoccupantes. Puisqu'elles interfèrent avec les hormones, ces substances sont particulièrement dangereuses durant les périodes de développement des glandes et du cerveau : les publics les plus vulnérables sont les femmes enceintes, les jeunes enfants et les adolescents. Les pathologies induites ou accentuées par les perturbateurs endocriniens sont nombreuses : cancer du sein, baisse de la fertilité, allergies, troubles du neurodéveloppement, mortalité infantile, surpoids. Par ailleurs, les interactions entre ces substances augmentent leur toxicité, c'est que l'on appelle « l'effet cocktail ». De plus, des effets sont suspectés pour la descendance des individus exposés. Pour le docteur Harlet, les évolutions actuelles sont telles que l'on peut parler d'épidémie : « *la part de la population*

développant des allergies est ainsi passée de 3 % à 30% en 30 ans. Et le cancer du sein est en constante augmentation : avec 50 000 nouveaux cas par an, la France est désormais le pays le plus touché au monde. Concernant la mortalité infantile, la France a régressé au 23^{ème} rang des pays européens alors qu'elle était 3^{ème} en 1995 ».

De plus, dans le débat sur la fécondité actuellement dans l'espace médiatique, il faut insister sur la différence entre le désir d'enfant, qui n'a pas changé depuis 20 ans, et la capacité à pouvoir désormais mener une grossesse à terme. Le grand sujet devient la difficulté de conception explique le docteur Harlet : « *il y a un effondrement du nombre des spermatozoïdes pour les hommes, à mettre à côté de l'augmentation de la difficulté à concevoir chez les femmes ainsi que l'augmentation des naissances prématurées qui aboutit mécaniquement à une baisse de la fécondité* ».

La prévention est donc un enjeu majeur. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, le Réseau Environnement Santé mène des actions de sensibilisation partout en France, à l'image de l'expérimentation réalisée en 2025 avec des lycéens de Charente maritime : un film projeté lors de la conférence-débat, montre comment ces jeunes équipés de bracelets en silicone ont pu mesurer leur exposition individuelle aux phtalates, puis, après avoir modifié leurs habitudes, ont pu diminuer fortement leur exposition et donc leur contamination.

Les échanges avec les participants ont mis en évidence le désir d'agir localement, d'adopter les bons réflexes : aérer sa maison 10 mn deux fois par jour, mieux lire les étiquettes des produits que l'on achète et remplacer progressivement un maximum des objets polluants que l'on a chez soi. Les débats ont aussi pointé la nécessité d'agir collectivement dans le territoire en sensibilisant en particulier les soignants et les jeunes, et en remplaçant les produits toxiques dans les collectivités. D'autres types de démarches existent, comme « *la Charte des territoires sans perturbateurs endocriniens* », également promue par le Réseau Environnement Santé qui devrait être signée en juin par le Conseil départemental d'Ille et Vilaine.

- **Pour en savoir + :** www.reseau-environnement-sante.fr
- **Contact Codev :** stephane.loukianoff@liffre-cormier.fr – Tel : 02 99 68 31 31



Ouverture de la conférence - débat



Le docteur Jean-François Harlet